



unicef 
pour chaque enfant

Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre

En bref



Government of the Netherlands

Canada 



Remerciements

Cette publication a été élaborée par les bureaux régionaux de l'UNFPA et de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle a été rédigée par Anandita Philipose, du bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Ramatou Toure et Cairn Verhulst, du bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre avec les contributions des collègues des bureaux régionaux et des sièges de l'UNFPA et de l'UNICEF.

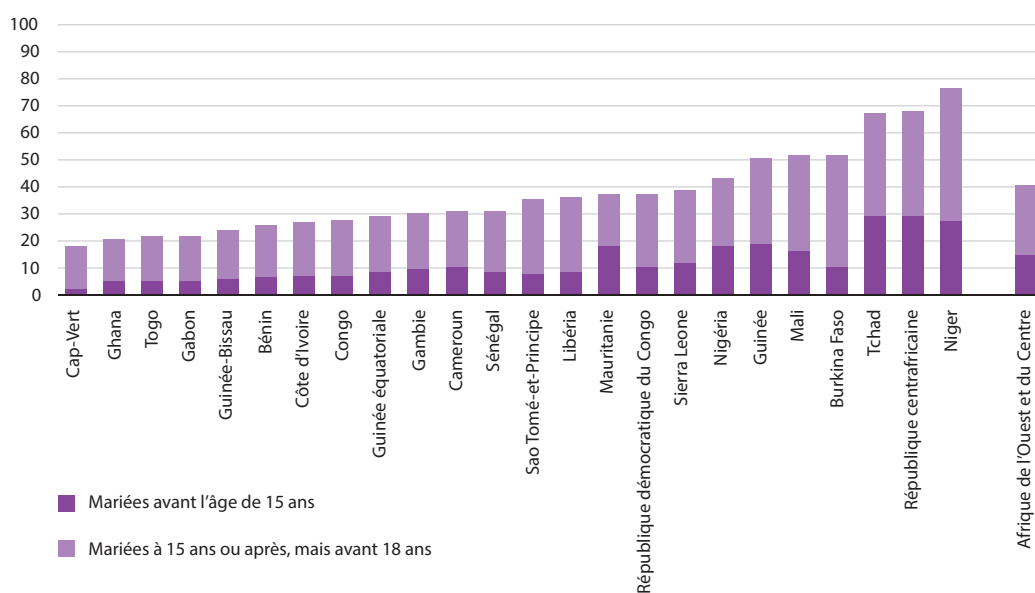
Le mariage des enfants en Afrique de l’Ouest et du Centre est l’un des majeurs défis dans la région. Il nuit gravement l’éducation, la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive, et le développement général des adolescents et des jeunes. Cette brochure contient des données récentes et des analyses sur le mariage des enfants dans la région. Elle a été élaborée à la suite du succès de la réunion de haut niveau sur le mariage des enfants en Afrique de l’Ouest et du Centre, qui s’est tenue au Sénégal en octobre 2017. Cet événement est la première rencontre de haut niveau consacrée au mariage des enfants dans la région. Le présent document a également été développé pour soutenir les efforts déployés par l’Union Africaine pour mettre fin au mariage des enfants dans le continent. Produite dans le cadre du Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d’enfants, cette brochure constitue une ressource pour les parties prenantes qui travaillent ou effectuent des recherches sur la question du mariage des enfants en Afrique de l’Ouest et du Centre.

L'ampleur du mariage des enfants

La prévalence du mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre est de 41 %, ce qui signifie que quatre filles et jeunes femmes sur dix, soit près de 60 millions, ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Ces chiffres masquent toutefois d'importantes disparités entre les pays, voire à l'intérieur d'un même pays. La région comprend six des dix pays où la prévalence du mariage d'enfants est la plus élevée au monde, chacun de ces six pays affichant un taux supérieur à 50 %. Le Niger affiche le taux de prévalence du mariage des enfants le plus élevé au monde, avec 76 %, suivi de la République centrafricaine, avec 68 %, et du Tchad avec 67 %. La prévalence des mariages d'enfants de moins de 15 ans est également très élevée: elle atteint 14 % à l'échelle de la région et dépasse même les 25 % au Tchad, en République centrafricaine et au Nigéria. En tant que pays le plus peuplé de la région, le Nigéria compte le plus grand nombre de filles-épouses. On estime à 22 millions le nombre de filles-épouses vivant au Nigéria, soit 40 % de l'ensemble des filles-épouses de la région. Le Niger affiche la plus forte prévalence au monde avec 4,1 millions de filles-épouses.

Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans et de 18 ans, Afrique de l'Ouest et du Centre²

Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017. Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018



¹ Sont visés 24 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (liste complète des pays) : <https://www.unicef.org/wca/fr/o%C3%B9-nous-travaillons>. Le bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre dessert 23 de ces pays (à l'exception de la RDC), tandis que le bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre couvre 24 pays.

² L'UNICEF est l'organisme garant de l'indicateur 5.3.1 des ODD.

Nombre de filles et de femmes mariées pendant l'enfance en Afrique de l'Ouest et du Centre

Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017.
Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018

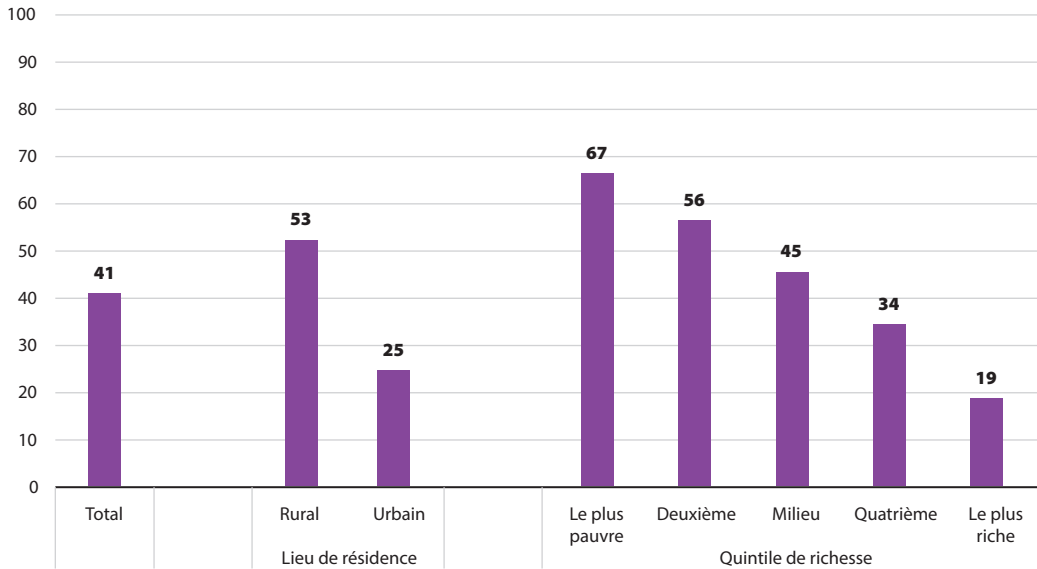
Nigéria	22 millions	Bénin	900 000
République démocratique du Congo	8,9 millions	République centrafricaine	800 000
Niger	4,1 millions	Togo	600 000
Mali	2,8 millions	Libéria	500 000
Burkina Faso	2,6 millions	Mauritanie	500 000
Tchad	2,6 millions	Congo	400 000
Cameroun	2,4 millions	Gambie	200 000
Ghana	2,3 millions	Guinée-Bissau	200 000
Côte d'Ivoire	2,1 millions	Gabon	200 000
Guinée	1,9 million	Guinée équatoriale	100 000
Sénégal	1,6 million	Cap-Vert	30 000
Sierra Leone	1,0 million	Sao Tomé-et-Principe	20 000
Afrique de l'Ouest et du Centre			59 millions

Disparités entre les taux de mariage des enfants

Les recherches et les données montrent qu'à l'échelle mondiale, la pauvreté et le fait de vivre dans une région rurale sont fortement liés au mariage des enfants. Cela se vérifie en Afrique de l'Ouest et du Centre, où le mariage des enfants est plus de deux fois plus courant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Le mariage des enfants est trois fois plus courant dans le quintile le plus pauvre de la population que dans le quintile le plus riche. Dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, des disparités existent entre les populations les plus riches et les plus pauvres, notamment au Nigéria, où plus de 80 % des jeunes femmes du quintile le plus défavorisé ont été mariées pendant l'enfance, contre 10 % des jeunes femmes du quintile le plus riche.

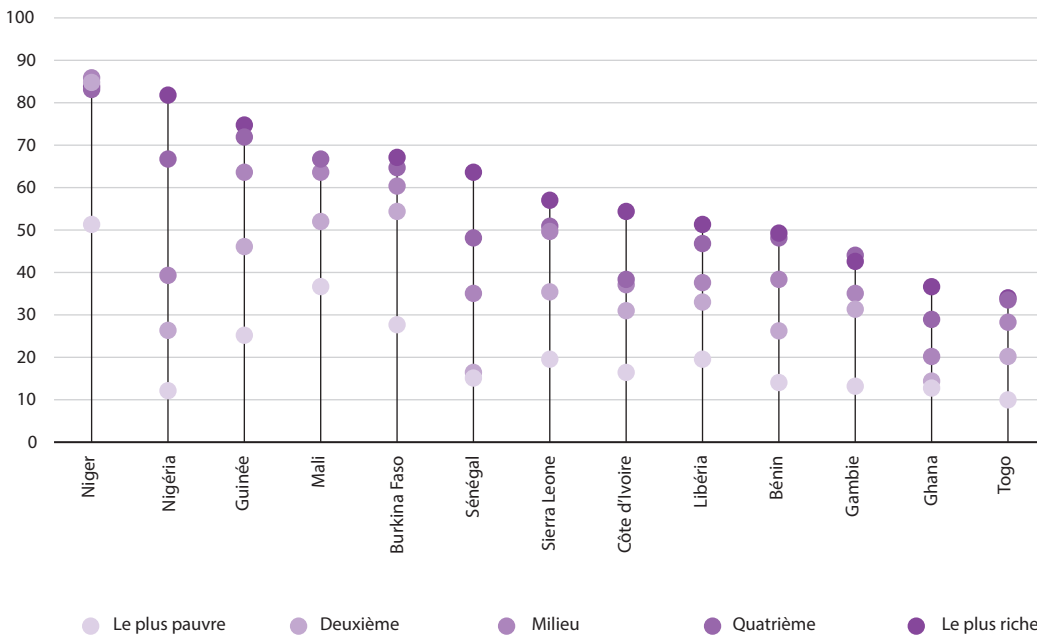
Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans, par lieu de résidence et par quintile de richesse, Afrique de l'Ouest et du Centre

Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017.
Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018



Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans, par quintile de richesse, Afrique de l'Ouest et du Centre

Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017.
Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018

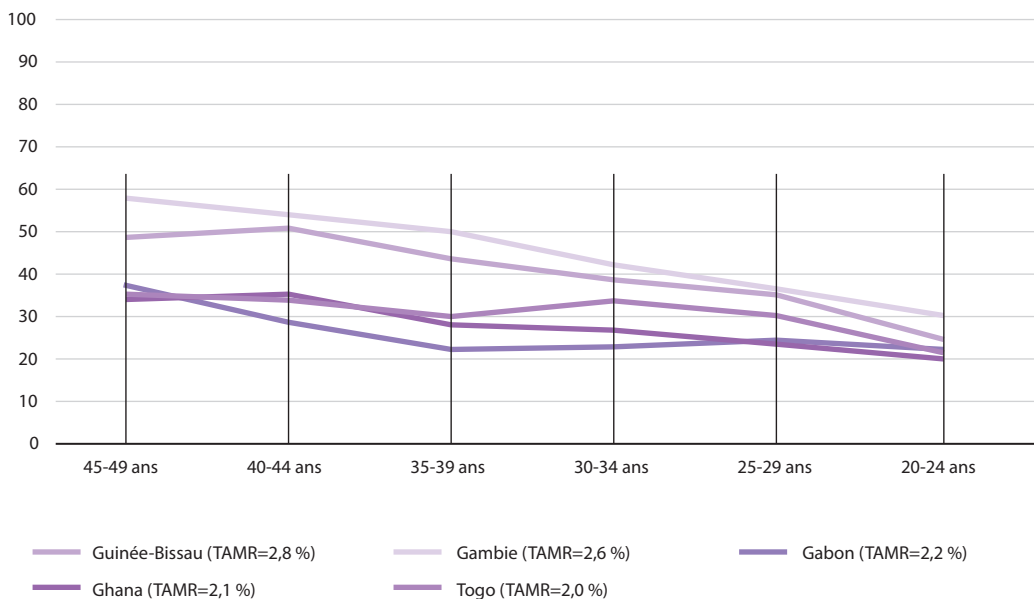


Tendances et prévisions

Dans l'ensemble, la prévalence du mariage des enfants dans la région diminue peu à peu depuis environ 1990. Toutefois, ce recul varie considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur même d'un pays. Dans la région, la pratique du mariage d'enfants a le plus diminué en Guinée-Bissau, en Gambie, au Gabon, au Ghana et au Togo, alors que peu de progrès ont été enregistrés (relativement au niveau de diminution) dans des pays comme le Tchad, la République centrafricaine, le Burkina Faso, le Cap-Vert et Sao Tomé-et-Principe. La situation est particulièrement inquiétante au Tchad, en République centrafricaine et au Burkina Faso, qui accusent la plus forte prévalence du mariage d'enfants dans la région et enregistrent une diminution lente de la pratique. Malgré la baisse progressive de la prévalence des mariages d'enfants, le nombre de filles-épouses devrait augmenter compte tenu de l'accroissement de la population dans la région. D'après les prévisions, si la prévalence actuelle se maintient, le nombre de filles-épouses devrait atteindre 20,8 millions d'ici 2050. Si la baisse de la prévalence se poursuit, le nombre de filles-épouses s'élèvera à 17,5 millions d'ici 2050. Enfin, même si le taux de diminution venait à doubler, la région compterait pas moins de 14,8 millions de filles-épouses d'ici 2050.

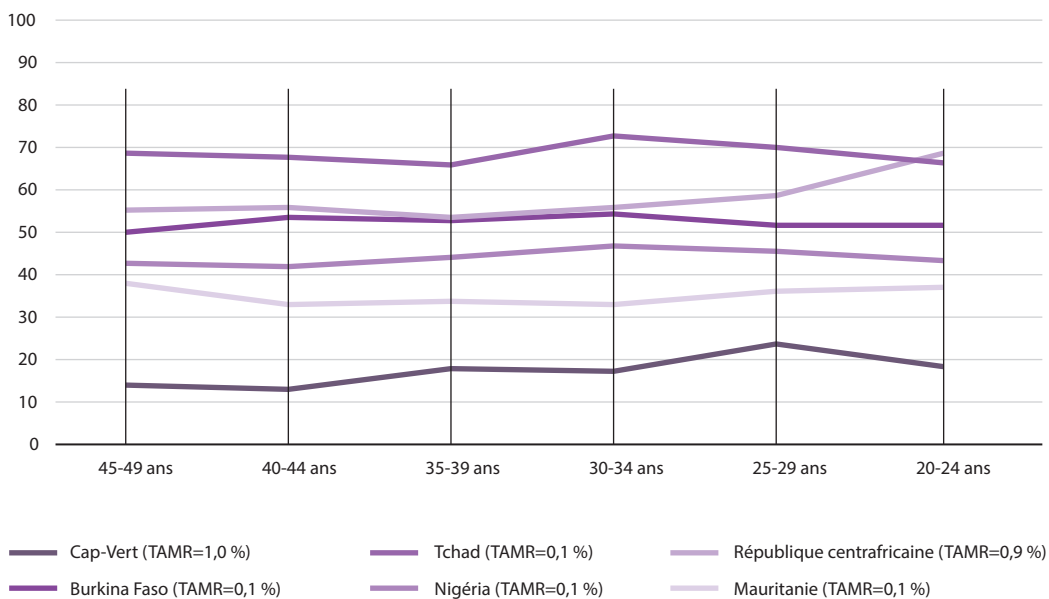
Pourcentage de femmes âgées de 20 à 49 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans, par tranche d'âge, pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre affichant la diminution la plus importante

Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017.
Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018



Pourcentage de femmes âgées de 20 à 49 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans, par tranche d'âge, pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre affichant la diminution la plus faible

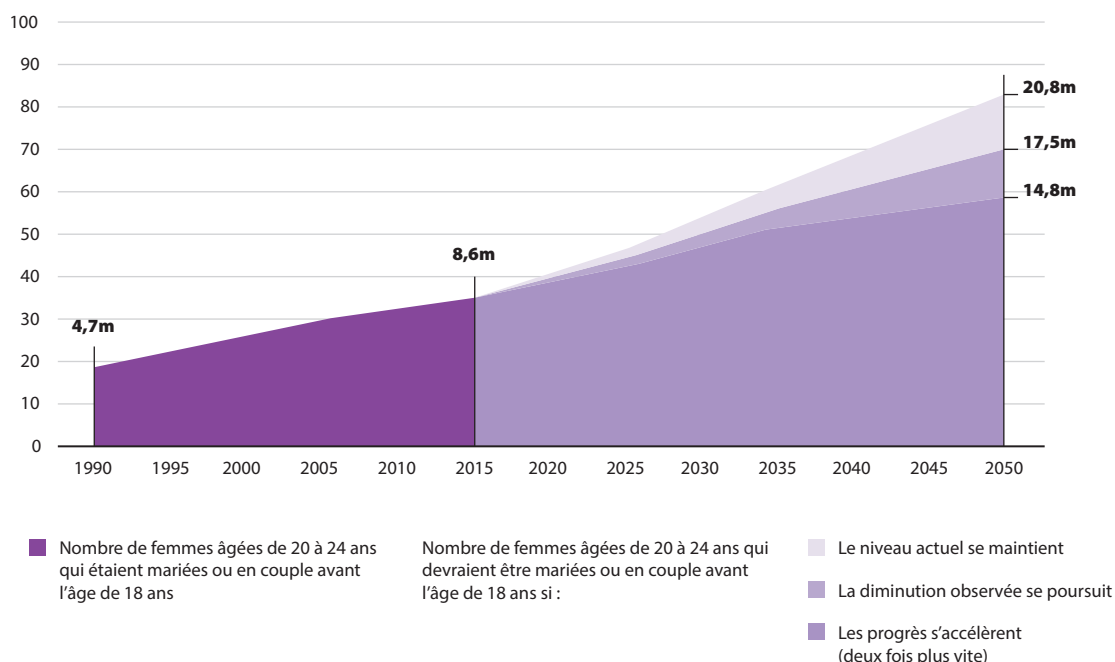
Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017.
Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018



Ainsi, pour que le nombre de filles-épouses diminue dans la région, il faudrait plus que doubler les niveaux de progrès actuels. Les données sur le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre démontrent clairement l'ampleur problème dans la région et les populations les plus touchées, tout en soulignant les disparités d'un pays à l'autre. Les analyses tendancielles et les prévisions indiquent qu'il est important d'intensifier rapidement les investissements en faveur d'actions à forte incidence visant à mettre fin au mariage des enfants dans la région, notamment au vu de la croissance démographique et, en conséquence, de la hausse potentielle du nombre de filles-épouses dans la région.

Prévalence et poids du mariage des enfants, observations et prévisions, Afrique de l'Ouest et du Centre

Source : Enquêtes démographiques et de santé (EDS) et enquêtes par pays à indicateurs multiples (MICS), 2005-2017. Généré par la section Données et analyses de l'UNICEF, janvier 2018



POLITIQUES ET MESURES POUR METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS

L'analyse des données, des tendances et des prévisions montre clairement l'importance d'apporter une réponse intégrée à grande échelle, multisectorielle et fondée sur des données factuelles pour lutter contre le mariage des enfants. En ce sens, plusieurs mesures clés doivent être déployées à l'échelle nationale et régionale :

Faire de la lutte contre le mariage des enfants une priorité nationale, régionale et continentale

Les gouvernements doivent mettre en place un cadre juridique et stratégique destiné à lutter contre le mariage des enfants. Dans le cadre de cette démarche, ils doivent investir dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales, de plans d'action chiffrés et de mesures législatives visant à mettre un terme au mariage des enfants. Des organisations régionales et continentales, comme la CEDEAO, la CEEAC et l'Union Africaine, doivent redoubler d'efforts pour mettre fin au mariage des enfants, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Les pays doivent utiliser les mécanismes de responsabilisation en place aux niveaux mondial, régional et national afin de surveiller les progrès accomplis et d'intensifier l'action menée pour éradiquer la pratique du mariage d'enfants. Ces mesures figurent également dans le document final de la toute première réunion de haut niveau sur le mariage des enfants, qui s'est tenue à Dakar en octobre 2017.

Investir dans l'amélioration de l'éducation et de la santé des jeunes, en particulier des jeunes filles

L'éducation est un outil particulièrement efficace pour empêcher le mariage des enfants, dans la mesure où l'éducation des filles, en particulier dans le secondaire, est fortement corrélée à des mariages plus tardifs. Le sommet sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar en février 2018, a fermement insisté sur ce point. L'éducation constitue une solution de rechange heureuse au mariage des enfants. Par ailleurs, les études montrent que la prise en compte des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris grâce à une éducation sexuelle complète et à des services de santé reproductive, peut entraîner une baisse considérable du nombre de grossesses non désirées. C'est pourquoi il est essentiel d'investir

dans une éducation de qualité les filles, en particulier au niveau secondaire, et de garantir aux jeunes un accès à des informations et à des services en matière de santé sexuelle et reproductive, en vue de réduire le nombre de mariages d'enfants et de grossesses non désirées.

Transposer à plus grande échelle les modèles fondés sur bonnes pratiques

Dans sa position commune pour mettre fin au mariage des enfants, l'Union Africaine dresse un cadre de mise en œuvre à l'échelle du continent et définit les critères à respecter en vue de prévenir le mariage des enfants. À l'appui de cette démarche, le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants vise à épauler les adolescentes déjà mariées ou menacées de l'être dans douze pays sélectionnés, dont quatre se situent en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le programme mondial, en partenariat avec les gouvernements et la société civile, traduit cet engagement en une série d'actions concrètes pour permettre aux filles de mener une vie meilleure. Il s'appuie, à ce titre, sur cinq stratégies pour mettre fin au mariage des enfants : développer les compétences et les connaissances des filles susceptibles d'être mariées pendant leur enfance; inciter les familles à avoir une attitude bienveillante à l'égard des adolescentes; renforcer les dispositifs qui fournissent des services (éducation, santé, protection, justice) aux adolescentes; faire en sorte que la législation et les politiques protègent et promeuvent les droits des adolescents; générer et utiliser des données solides pour éclairer la conception des politiques et des programmes relatifs aux adolescentes.

Tenir compte des dynamiques démographiques

Les données et les analyses prévisionnelles illustrent clairement que la croissance démographique rapide dans la région entraînera une hausse du nombre de filles-épouses, au point d'annuler les avancées positives liées à la baisse de la prévalence du mariage des enfants. Dans ce contexte, il importe de tenir compte des dynamiques démographiques dans la région et de les intégrer aux plans et aux programmes sectoriels ayant pour objectif de lutter contre le mariage des enfants et les niveaux élevés de grossesses chez les adolescentes. De même, les politiques et les plans d'action en faveur de la croissance économique et du dividende démographique doivent aborder les répercussions du mariage des enfants et des grossesses chez les adolescentes.

« Le Continent ne peut pas réaliser ses objectifs ambitieux dans le cadre de l'Agenda 2063 si un segment dynamique de sa société, les femmes ne peuvent pas réaliser leur plein potentiel. L'investissement dans les femmes et les filles et l'intégration de celles-ci dans le marché du travail, parallèlement aux efforts en faveur du mariage et de la procréation tardive et d'un accès élargi à l'éducation pour les filles, la planification familiale et les droits de santé sexuelle et reproductive, sont considérés comme les forces motrices du succès économique des "tigres asiatiques".»

Document-cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons



**FONDS DES NATIONS UNIES
POUR LA POPULATION**

Bureau régional pour
l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Route du King Fahd Palace,
Almadies - BP 21090, Dakar

www.wcaro.unfpa.org/fr

 UNFPA_WCARO

 unfpa.wca



**FONDS DES NATIONS UNIES
POUR L'ENFANCE**

Bureau régional pour
l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Immeuble Madjiguène
Yoff - BP 29720, Dakar

www.unicef.org/wca/fr

 UNICEFAfrica

 UNICEFAfrica